



*PARTICIPEZ,
REJOIGNEZ*

“Le **COMITÉ**
CITOYEN
de la **VOIRIE**
DE SADRAC

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ

**INSCRIPTION
DU 10 JUIN AU
10 JUILLET 2026**



BULLETIN DE CANDIDATURE

Conformément à ses statuts, le Comité Citoyen de la Voirie est renouvelé en ce début de mandat municipal. Vous êtes habitant de Sadirac et souhaitez vous investir dans le nouveau Comité Citoyen de la Voirie ? Déposez votre candidature !

En retournant ce bulletin complété dans la boîte aux lettres de la Mairie ou par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Sadirac - 25 route de Créon 33670 Sadirac

ou par mail à infomairie@sadirac.fr

Candidature ouverte du 10 juin au 10 juillet 2026
Mise en place du comité en septembre 2026

POURQUOI Y PARTICIPER ?

- S'impliquer dans une action collective et citoyenne.
- Participer à une réflexion globale sur les projets d'aménagements de voirie de la commune.

EST-CE QUE JE PEUX Y PARTICIPER ?

Oui, dès lors que je remplis les critères de candidature suivants :

- ✓ Etre **résident** de la commune.
- ✓ Avoir **18 ans** minimum.

Le comité citoyen de la voirie, composé de **8 membres à parité Femme/Homme**, est créé pour une durée de **3 ans**.
Les citoyens retenus seront les **8 premiers inscrits** à compter de la date d'ouverture des inscriptions, Les citoyens non retenus seront inscrits sur une liste complémentaire dans l'ordre de leur inscription.

Nom :

Prénom :

Homme Femme

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Signature :